

du 1^{er} AVRIL au 31 OCTOBRE 2018

ÉcoPrimes

AIDEE



BOSCH

Des technologies pour la vie

CHAUDIÈRE *fioul* à condensation HPE (Haute Performance Energétique) OLIO CONDENS 7000 F

- Chaudière condensation : Classe énergétique A, parfaitement éligible aux CEE selon loi de finances en vigueur
- Le choix de la technologie : corps en fonte et brûleur flamme bleue bas NOx
- Régulation en fonction de la température extérieure de série (classe VII) pour un confort optimal sans compromis
- Facilité d'installation : Olio Condens 7000 F dispose de nombreux accessoires pour satisfaire toutes les typologies d'installations
- Maintenance facilitée par l'accès total au cœur de la chaudière



Certificats d'économies
d'énergie
Opération
N° BAR-TH-106

MATÉRIEL ÉLIGIBLE

(installé avec une régulation classe IV minimum)

Olio Condens 7000 F (régulation classe VII de série)

FBOC 22H MX25 CW400 • FBOC 35H MX25 CW400 • FBOC 30H MX25 CW400 • FBOC 49H MX25 CW400

jusqu'à 900 € TTC*
de remboursés sur
votre chaudière fioul HPE

+ 30% d'économies
d'énergie
(source ADEME)
TVA à 5,5%**

* Pour en savoir plus : www.ecoprimesaidee.fr

** Modalités sur impots.gouv.fr

QUEL EST LE MONTANT DE VOTRE PRIME ?

Pour connaître le montant de la prime auquel vous pouvez prétendre (EcoPrimes ou EcoPrimes Super Bonus), connectez-vous sur www.ecoprimesaidee.fr

EcoPrimes chaudières fioul HPE	"EcoPrimes" SANS condition de ressources	"EcoPrimes Super Bonus" SOUS conditions de ressources (1)
Prime AIDEE	350 € TTC	700 € TTC
Prime Fabricant	200 € TTC	200 € TTC
TOTAL (2)	550 € TTC (2)	900 € TTC (2)

1- Les "EcoPrimes Super Bonus" sont réservées aux ménages considérés en situation de « Grande précarité énergétique » au sens de l'arrêté modifié du 29/12/2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie – Modalités et plafonds de ressources sur www.ecoprimesaidee.fr

2- Dont 100 € sous forme de chèque fioul versé par AIDEE, à valoir chez un distributeur de fioul AIDEE

EXTRAIT DU RÈGLEMENT CONSOMMATEURS DE L'OPÉRATION « EcoPrimes Chaudières fioul HPE »

Dans le cadre de la réglementation des Certificats d'Économies d'Énergie et du 1^{er} avril 2018 au 31 octobre 2018, Aidee et les fabricants de chaudières fioul HPE participants s'associent pour offrir une aide financière dite « EcoPrimes » SANS condition de ressource de 550 € TTC sur les chaudières fioul HPE, dont 100 € TTC en chèque fioul à valoir chez un distributeur de fioul partenaire Aidee. SOUS conditions de ressources, cette aide alors dite « EcoPrimes Super Bonus » est portée à 900 € TTC sur les chaudières fioul HPE, dont 100 € TTC en chèque fioul à valoir chez un distributeur de fioul partenaire Aidee.

Ces aides sont réservées aux ménages qui achètent et font installer, en France, dans une maison individuelle achevée depuis plus de 2 ans, sur devis d'un professionnel qualifié RGE établi et accepté pendant la période de l'opération, l'un des modèles de chaudière fioul HPE, équipée d'un régulateur de classe IV minimum (intégré ou non), référencés comme participant à l'opération (voir ecoprimesaidee.fr).

Pour en savoir plus, connaître le montant de l'aide auquel vous pouvez prétendre, les conditions d'obtention et la procédure à suivre, consultez le règlement complet de l'opération sur le site internet de l'opération www.ecoprimesaidee.fr ou www.aidee.fr ou communiqué gratuitement sur demande écrite à :

Aidee « Opération EcoPrimes AIDEE », 114 avenue de Wagram – 75017 Paris / aidee@aidee.fr

www.bosch-climate.fr

www.ecoprimesaidee.fr